



COMMUNIQUE DE PRESSE n° 3/2020

L'UIC, organisation mondiale des chemins de fer, se félicite de l'annonce de la Commission européenne déclarant 2021 « Année européenne du rail »

En 2021, l'UIC commencera à célébrer son centenaire à travers un ensemble d'événements illustrant les atouts considérables du rail et les enjeux dont il est porteur, parmi lesquels figure sa promotion en tant que mode de transport soutenable, innovant et sûr.

(Paris, 10 mars 2020) L'UIC, organisation mondiale des chemins de fer, se félicite de la déclaration de Mme Ursula von der Leyen annonçant que 2021 sera « l'Année européenne du rail ». Cette initiative de l'UE permettra à tous les acteurs du secteur de mettre en lumière les avantages du rail.

Le rail a un rôle central à jouer pour décarboner les transports

En regard des 8% du volume d'activité globale voyageurs et fret qu'il représente (en vkm/tkm), le rail ne génère que 2% des émissions du secteur des transports et constitue ainsi un mode de transport particulièrement efficace et soutenable. **Les réseaux ferrés et réseaux de transport public en général bénéficient d'un avantage décisif : la frugalité, vertu cardinale pour affronter la question du changement climatique :**

- Frugalité quant à la consommation énergétique : qu'il soit question de la quantité d'énergie par habitant ou du bilan global, le rail et les transports publics affichent un degré d'efficacité extrême : en effet, le train absorbe moins d'1/10ème de l'énergie nécessaire pour déplacer une personne en voiture ou en avion ;
- Frugalité quant à la consommation d'espace public : que ce soit en zones urbaines ou rurales, l'occupation des espaces publics reste minimale et la promotion des transports publics donnera une fois de plus aux citoyens la possibilité de profiter d'un surcroît d'espace public et en même temps, d'une réduction du bruit, de la pollution, tout en jouissant d'un niveau de sécurité plus élevé ;
- Frugalité en termes de cycle de vie : la durée de vie des actifs ferroviaires comme celle des trams peut atteindre 30 ans, ce qui réduit la nécessité de réinvestir régulièrement dans les ressources non renouvelables ;
- Frugalité également parce que ces systèmes sont évolutifs : l'amélioration du niveau de service est possible en modifiant seulement certains éléments du système sans nécessiter des transformations complètes.

Les chemins de fer poursuivent chaque jour leur effort d'amélioration

En 2014, l'UIC a lancé le « Challenge du Rail à bas carbone » dans le contexte de l'efficacité énergétique, des émissions de CO2 et du report modal ; puis, en 2015, elle a souscrit à un engagement responsable, afin de positionner les chemins de fer en tant que solution face au changement climatique, et de cadrer les discussions avec les Nations-Unies et les gouvernements nationaux.

Ce défi devait montrer comment un effort d'investissement accru et le report modal peuvent aider les chemins de fer à contenir les effets du changement climatique en dessous du scénario à 2 degrés.

Le challenge ferroviaire du bas carbone comprend trois catégories d'objectifs volontaires :

- améliorer l'efficacité du transport ferroviaire ;
- décarboner l'approvisionnement en électricité ;
- instaurer un rééquilibrage plus soutenable entre les modes de transport.

Ces engagements s'inscrivent dans un ensemble d'objectifs de portée mondiale, sachant que deux d'entre eux consistent à :

- obtenir une réduction de 50% des émissions de CO₂, par voyageur-km et par tonne-km, à l'horizon 2030, puis une réduction de 75% à l'horizon 2050 par rapport à la référence 1990.
- accroître de 50% la part de marché du rail pour les transports de voyageurs à l'horizon 2030 avec un doublement en 2050.

Au cours des 18 derniers mois, l'UIC avec une coalition d'entreprises de fret ferroviaire a lancé une initiative appelée Rail Freight Forward qui a pour finalité de réduire considérablement l'impact négatif du fret par le biais de l'innovation et grâce à une combinaison plus intelligente des modes de transport. Cette coalition entend doubler la part modale du fret ferroviaire, afin qu'elle atteigne 30% d'ici 2030.

Comme les chemins de fer sont en avance sur ces objectifs, la plupart des membres de l'UIC ont accepté fin 2019 de renforcer leurs engagements à travers une nouvelle déclaration qui implique :

- la modification de la base de référence européenne qui passe à 2005 au lieu de 1990 (engagements CER-UIC http://www.cer.be/sites/default/files/publication/CER-UIC_Sustainable_Mobility_Strategy_-_SUMMARY.pdf) ;
- l'adjonction de la neutralité carbone à l'horizon 2050 en tant qu'objectif officiel pour l'ensemble des membres de l'UIC (non limité à l'Europe) ;
- l'affirmation selon laquelle les membres de l'UIC entendent être en cohérence avec les objectifs de développement durable des Nations-Unies.

L'innovation doit faire du rail le pivot de la mobilité décarbonée à l'échelle mondiale

Comme indiqué dans le Pacte vert pour l'Europe, « les transports sont responsables d'un quart des émissions de GES de l'UE et continuent à renforcer leur empreinte. Pour parvenir à la neutralité climatique, il est nécessaire d'obtenir à l'horizon 2050 une réduction de 90% des émissions imputables aux transports. » Cette feuille de route exigera une amélioration spectaculaire de l'efficacité globale de la chaîne de transport. Pour les chemins de fer, cela revient à mieux valoriser les avantages que présentent leurs réseaux.

Même si le rail est déjà économe en énergie, l'UIC travaillera sur la commande numérique des sous-stations, les sous-stations réversibles, et les nouveaux carburants (hydrogène, ...) en vue de faire advenir le mode ferroviaire décarboné du futur.

Cependant, la concrétisation d'une mobilité entièrement décarbonée ne sera envisageable que si nous ménageons des interfaces fluides entre le rail et les autres moyens de transport publics. Ces deux secteurs collaborent, parfois au sein des mêmes sociétés, pour offrir des services de mobilité, mais jusqu'à maintenant, ils n'estiment pas que leurs réseaux aient le devoir de s'interconnecter dès le stade de la conception.

En 2021, l'UIC va organiser un ensemble d'événements pour préparer son centenaire

En 2021, à l'occasion du centenaire de sa fondation en tant qu'organisation internationale, l'UIC organisera une série d'événements autour de trois focales : D'où vient l'UIC ? Où réside la singularité de l'UIC ? Quels aspects de l'ADN ferroviaire lui ouvrent des perspectives pour l'avenir ?

Parmi ces événements, l'UIC participera activement au Festival artistique EUROPALIA qui sera centré sur les chemins de fer. Toutes les compagnies ferroviaires, européennes et du monde entier, seront invitées à rejoindre et à honorer ce festival de leur participation.

De plus amples informations suivront.

CONTACTS

Département Communication UIC : com@uic.org